

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 5 MAI 2023 À 16 H 00

Rapport N° 6
DÉNOMINATION DU LIEU DÉDIÉ POUR LES FEMMES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le cinq mai, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 avril 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Jean-Christophe CERVANTES pouvoir à Magali GALLAIS, Odile VIGNAL pouvoir à Yannick VIGIGNOL, Sylviane TARDIEU pouvoir à Pierre MIQUEL, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Cécile LAPORTE pouvoir à Julien BONY, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Jean-Pierre BRENAS, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Arrivée de Jean-Pierre BRENAS avant le vote de la question n°1.

Arrivée de Fatima CHENNOUF-TERRASSE pendant le diaporama de la question n°2.

Arrivées de Fatima BISMIR (fin du pouvoir à Stanislas RENIÉ) et Lucie MIZOULE (fin du pouvoir à Samir EL BAKKALI) avant le vote de la question n°2.

Marianne MAXIMI demande une suspension de séance après le vote de la question n°2, que M. le Maire accorde. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Départs de Diego LANDIVAR (pouvoir à Marianne MAXIMI) et Stanislas RENIÉ (pouvoir à Eric FAIDY) pendant la présentation de la question n°6.

Départ de Cécile AUDET (pouvoir à Jérôme AUSLENDER) avant le vote de la question n°7.

Les élus des groupes Ensemble Citoyens !- Ville de Clermont-Ferrand et Avenir Républicain quittent la séance après le vote de la question n°46.

Rapport N° 6
DÉNOMINATION DU LIEU DÉDIÉ POUR LES FEMMES

Rapporteur : Magali GALLAIS

Au mois de novembre 2023, la Ville de Clermont-Ferrand inaugurera le lieu dédié pour les femmes.

Ce site accueillera divers acteurs intervenant dans différents domaines pour répondre aux besoins des femmes, et plus particulièrement, pour celles les plus en difficultés et éloignées de leurs droits.

Ainsi, se trouveront dans ce lieu l'accueil de jour pour les femmes victimes de violences géré par l'association AVEC-France victimes 63, l'antenne départementale du Planning Familial, en charge d'un centre de santé pour les femmes, un.e permanent.e du CIDFF 63 et l'équipe de la Mission Egalité des Droits.

En plus des permanents sus-cités, différents opérateurs pourront intervenir dans la structure pour répondre aux besoins en matière d'accès aux droits, de soutien aux parentalités ...

Cette structure, réfléchiée avec nos partenaires, se veut être un lieu de ressources et de répit pour toutes les femmes qui peuvent avoir besoin, à un moment ou à un autre de leur vie, d'un accompagnement spécifique, sur tous types de domaines.

Au vu des différentes valeurs illustrées par l'action commune au bénéfice des femmes, et comme cela avait déjà été annoncé lors d'un Conseil municipal, le lieu sera un hommage rendu à Gisèle Halimi, combattante déterminée pour les droits des femmes. C'est une manière, à la fois, de lui rendre l'hommage qui lui est dû, mais aussi d'assurer la continuité de son action, avec énergie et détermination.

En effet, les enjeux et les objectifs de cette nouvelle structure sont en totale adéquation avec l'ensemble des sujets portés par cette grande figure de défense des droits humains et plus particulièrement de la cause des femmes.

Pour compléter la dénomination, le nom entier proposé est : « le 25 Gisèle Halimi »

Le numéro « 25 » correspond au numéro du bâtiment dans la rue Lucie et Raymond Aubrac, ce qui permet de retenir rapidement la localisation du site.

Par ailleurs et dans le même esprit, le SMTC-AC va être sollicité afin qu'il puisse nommer le futur arrêt de la ligne B, se trouvant à proximité du lieu : « Arrêt Gisèle Halimi ». Ainsi les usager.ère.s pourront se repérer facilement entre l'arrêt et le numéro du bâtiment.

En outre, le « 25 », de manière plus symbolique, fait écho à la date de l'inauguration, le 25 novembre prochain, et ainsi, à chaque 25 novembre, journée internationale de lutte pour l'élimination des violences contre les femmes.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition de dénomination telle que présentée.

TOTAL VOTANTS :	55	=	47 Conseillers Présents	+	8 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	55	=	Pour : 55	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

La Secrétaire de séance,
Wendy LAFAYE

Le Maire,
Olivier BIANCHI

